

LA PRISE EN CHARGE DU HANDICAP MENTAL

OBJECTIFS :

- Aborder la personne handicapée mentale et 'identifier sa perception des paroles et des actes.
- Avoir des outils et des clés pour comprendre et anticiper les réactions de la personne handicapée mentale dans le cadre des interventions à domicile.

Taille du groupe : de 6 à 12 personnes

Type de public : Intervenants à domicile

Pré-requis : Aides à domicile avec expérience professionnelle

Méthode et support pédagogique : Apports théoriques, échanges d'expériences, études de cas, brainstorming. Livret pédagogique.

Intervenant(s) : Professionnel(s) de santé

Durée : 14 heures

Cette formation vous intéresse ?

Rendez-vous sur www.asf-auvergne-formation.fr ou contactez-nous au 04 73 43 76 86